

LE DELF B2

Diplôme d'Etudes en Langue Française – Niveau B2

Le DELF est un diplôme du Ministère de l'Education nationale. Le DELF tout public est décliné en 4 niveaux : A1, A2, B1, B2, conformément au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) du Conseil de l'Europe.



Qui peut être candidat ?

Aucun diplôme n'est prérequis pour l'inscription au DELF B2.



Quel niveau faut-il avoir pour espérer obtenir le diplôme ?

Le niveau B2 permet de valider la compétence langagière d'un utilisateur « indépendant ». Le candidat comprend l'essentiel d'un texte ou d'énoncés complexes. Il peut participer à une conversation sur un sujet général ou professionnel de façon claire et détaillée, en donnant des avis argumentés.



En quoi consiste l'examen ? Combien de temps durent les épreuves ?

L'examen comporte 4 épreuves :

- ✓ **Compréhension de l'oral** : 30 minutes
Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés (interviews, bulletins d'information, exposés, émissions de radio, ..)
- ✓ **Compréhension des écrits** : 1 heure
Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur 2 documents écrits (un texte à caractère informatif et un texte argumentatif)
- ✓ **Production écrite** : 1 heure
Prise de position personnelle argumentée
- ✓ **Production orale** : 30 minutes de préparation + 20 minutes de passation
Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur

Note totale sur 100 – Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme 50/100
Note minimale requise par épreuve 5/25



Où se passe l'examen ?

Dans les locaux des centres d'examen agréés. Le CAEC – GIP Formation propose des sessions d'examen à Nancy et à Metz. (selon le nombre de candidats à une session, certains sites peuvent ne pas être disponibles).



Quand auront lieu les prochaines sessions ?

Le CAEC - GIP Formation organise plusieurs sessions par an, consulter le calendrier du CAEC.



Combien coûte l'inscription ?

Les droits d'inscription s'élèvent à 110 euros, à régler par chèque à l'ordre de l' « Agent comptable » ou par virement bancaire (en précisant le nom et la date d'examen). (Tarif au 01/09/2020)



Comment faire pour s'inscrire ?

L'inscription se fait à l'aide de la fiche fournie par le centre d'examen du CAEC – GIP Formation et sur laquelle figure la liste des documents à produire. Cette fiche est également disponible en téléchargement sur le site :

<https://www.greta-lorraine.fr/actualite/tests-et-diplomes-en-langues-caec-gip-formation>



Comment peut-on se préparer à l'examen ?

- ✓ Le site internet du CIEP propose des exercices et d'anciens sujets à partir desquels il est possible de s'entraîner : <https://www.ciep.fr/delf-dalf/delf-tout-public/delf-b2-tp-sj>
- ✓ Le CIEP vous propose également une liste de ressources pour vous préparer : <https://www.ciep.fr/sites/default/files/atoms/files/focus-ressources-preparation-delf-dalf.pdf>



En combien de temps le diplôme est-il délivré, et où peut-il être retiré ?

Dans les trois mois qui suivent l'examen, le candidat reçoit un courrier lui notifiant l'arrivée du diplôme dans son centre d'examen. **Le diplôme est à retirer impérativement par le candidat lui-même directement dans son centre d'examen.**



Quelle est la durée de validité du diplôme ?

Durée de validité illimitée.



Pour plus d'informations

S'adresser à :

CAEC – GIP Formation

Centre Académique des Examens et des Certifications

DAFPIC

28, rue de Saurupt - BP 3039

54012 NANCY Cedex

☎ : 03 83 55 65 55

Fax : 03 83 57 95 31

E-mail : gip-caec@ac-nancy-metz.fr